Commune des Avirons

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

09 JAN. 2014

que la convocation du Conseil a été faite le **26 décembre 2013** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **18**.

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★

Extrait N° 2 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 3 janvier 2014

L'an deux mil quatorze, le 3 janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël - M. DENNEMONT Jean Daniel - M. FERRERE Eric

Absents : Mme ZETTOR Jacqueline - M. RIVIERE Lucien - M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme BARET Liliane - M. BADER Ricardot - M. CLOTAGATIDE Vincent - Mme CADERBY Colette - M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel - Mme BETON Fernande

Procuration : Mme LUCAS Roseline a donné mandat à M. RIVIERE Raphaël

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **M. RIVIERE Raphaël** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. RIVIERE Raphaël est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 2/ Adoption du budget primitif 2014 - Compte principal

Le projet de budget du compte principal pour l'exercice 2014 se présente comme suit :

	Dépenses : 19 735 293	Recettes : 19 735 293
Fonctionnement	13 892 549	13 892 549
Investissement	5 842 744	5 842 744

La répartition par chapitre est la suivante :

Pour la section de fonctionnement :

En recettes :

Chap. 70 – Produits des services et du domaine (Occupation du domaine et redevances diverses)	501 539
Chap. 73 – Impôts et taxes (Contributions directes, taxes sur les carburants, octroi de mer…)	8 926 512
Chap. 74 – Dotations et participations (Dotation forfaitaire, dot. Solidarité Rurale, part. emplois aidés, partic. CAF pour la restauration scolaire…)	4 401 971
Chap. 75 – Autres produits de gestion courante (Produits des locations immobilières)	12 053
Chap. 042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections	50 474

En dépenses :

Chap. 011 – Charges à caractère général	2 988 375
Chap. 012 – Charges de personnel	8 009 000
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante (Contribution service incendie, subventions aux associations, etc…)	754 299
Chap. 66 – Charges financières	326 128
Chap. 67 – Charges exceptionnelles (Bourses et prix, subv. au budget annexe)	192 488
Chap. 023 – Virement à la section d'investissement	800 000
Chap. 042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections	632 259
Chap. 014 – Autres reversements	190 000

Pour la section d'investissement :

En recettes :

Chap. 021 – Virement de la section de fonctionnement	800 000
Chap. 10 – Dotations et fonds divers (FCTVA, TLE)	800 000

Chap. 13 – Subvention d'investissement	1 191 040
Chap. 16 – Emprunts et dettes assimilées	1 319 445
Chap. 040 – Opérations d'ordre de transferts	632 259
Chap. 024 – Produits des cessions d'immobilisation	1 100 000

En dépenses :

Chap. 16 – Remboursement d'emprunts 842 000

Chap. 20 – Immobilisations incorporelles 176 500

Ce chapitre prévoit notamment :

- la participation à verser au Conseil Général pour les travaux de trottoirs sur la route des Merles ;
- le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du restaurant scolaire du Tévelave.

Chap. 21 – Immobilisations corporelles 665 470

Ce chapitre intègre notamment :

• l'acquisition de divers matériels techniques, matériels informatiques et mobiliers divers pour les différents services et bâtiments communaux notamment :

- la dotation en équipements du Service Temps Libre dans le cadre du PEDT ;
- l'équipement du restaurant satellite de l'école maternelle du centre tant en matériels de services qu'en rénovation du mobilier de cantine.

Chap. 23 – Immobilisations en cours 4 076 300

Ce chapitre prévoit notamment :

- la modernisation des chemins :
 - Dozenval
 - Cendrine
 - Bellevue
 - Labrune

- la réalisation de divers travaux de voirie et réseaux divers dont :
 - l'aménagement de la zone AUS en aval ;
 - une partie des travaux sur le chemin Sincère Mazeau ;
 - des travaux d'éclairage public.

- divers travaux dans les établissements scolaires notamment :
 - la modernisation de l'aire de jeux de l'école du Tévelave ;
 - l'installation d'un sol souple à la maternelle annexe de Ravine Sèche.

Chap. 26 – Participation créances rattachées 32 000

Chap. 040 – Opérations de transferts entre sections 50 474

Le Conseil Municipal est invité à :

- fixer le niveau de vote par chapitre ou article ;

- voter le budget ;

- voter les subventions aux associations, inférieures à 23 000 €.

Le Conseil Municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications du Maire :

=> **A l'unanimité**, décide de voter le budget au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement (à l'exception de l'article spécialisé **65748**) que pour la section d'investissement.

=> **A la majorité absolue (2 abstentions : M. DENNEMONT Jean Daniel et M. FERRERE Eric)**, adopte les différents chapitres tels que proposés ci-dessus, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

=> Sur l'article **65748**, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide :

- de fixer le montant de l'article à la somme de **287 400 €** ;
- d'attribuer les montants suivants par association bénéficiant d'une subvention de moins de 23 000 € :

A.E.T.A.	5 000,00 €
Association ADAC	2 000,00 €
GIHP	500,00 €
Club Les Amis	6 500,00 €
GDON	500,00 €
Association Sportive du Collège	600,00 €
Association Sportive Collège Intercommunal Etang Salé/Avirons	300,00 €
Association Sportive du Lycée	600,00 €
Association Métissages	500,00 €
A.S.C.A.	2 000,00 €
Jeunesse Sportive et Culturelle du Tévelave	7 000,00 €

Club Bouliste des Avirons	1 500,00 €
Association Culturelle du Tévelave Jeunesse et vie	1 000,00 €
ASPT	1 800,00 €
Amicale Fitness Avirons (Mme Suzette RIVIERE intéressée, quitte la salle au moment du vote)	1 000,00 €
USDT (M. ESCHYLE Gilles, intéressé, quitte la salle au moment du vote)	16 000,00 €
Tennis Club des Avirons	3 000,00 €
Avirons Foot Vétérans	1 500,00 €
Hockey Club	1 600,00 €
Association TRI ARTS	1 500,00 €
Judo Club	4 500,00 €
Association Nippon Kempo	800,00 €
Association EVOLUTION	500,00 €
Association LACS	7 000,00 €
Association Au Bout des Mains	12 500,00 €
Association TAEKWON SHIN SOUL	1 000,00 €
Association KOEUR SOLEIL	1 000,00 €
Association GYM Avirons	1 000,00 €
Association Réuni Sport	2 500,00 €
Et Vie Danse	2 200,00 €
Société Nationale de Sauvetage en Mer	1 000,00 €
USEP	8 000,00 €
Association RUN ALTITUD	4 500,00 €
Association ALOR	1 000,00 €
Association HANUMAN	500,00 €

RODGERS (musique) 2 000,00 €

Association TI BUL KREOL 1 000,00 €

- **A la majorité absolue (1 contre : M. DENNEMONT Jean Daniel)**, le Conseil Municipal décide d'attribuer le montant suivant pour l'association :

Comité des Fêtes 7 000,00 €

Le **budget primitif 2014 -Compte principal-** est par conséquent arrêté en balance générale comme suit :

	Dépenses : 19 735 293	**Recettes : 19 735 293**
Fonctionnement	13 892 549	13 892 549
Investissement	5 842 744	5 842 744

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★